

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 Février 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize du mois de Février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Salle des Fêtes en séance publique, sous la présidence de Monsieur HUBY Jacques – Maire.

Etaient présents : Mme DEMAREST Pascale – Mme LECAUDE Fabienne - M. DEBONNE Éric – M. LEDRAIT Didier : Adjoint.

Mme BATTE Emilie – Mme FOUCART Alicia – Mme GAILLON Aurore – Mme L'HERMITTE Laurence – Mme TILLIER Christine – M. DUPRAY Claude – M. GARNIER Hervé – M. HOUEVILLE Daniel – M. LALMANT Hervé formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusé : M. HOUISSE Bastien.

Madame L'HERMITTE Laurence a été désignée secrétaire

Le compte-rendu de la séance du 12 Janvier 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents .

Travaux Route de Dieppe – Problème d'écoulement des eaux pluviales	
---	--

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les travaux de restructuration et aménagements paysagers route de Dieppe sont maintenant achevés.

Néanmoins, il convient de prendre en compte les problèmes d'inondation, inexistants avant les travaux, au niveau de la pépinière.

Après négociation, l'Entreprise COLAS, propose de prendre financièrement en charge les 2/3 des travaux décidés afin de pallier aux futures inondations. Le solde sera facturé à la commune.

Les membres du Conseil Municipal, après discussion :

- décident de faire les travaux nécessaires afin de canaliser l'eau pluviale de la route départementale et éviter les inondations chez les riverains,
- acceptent la participation financière due par la commune d'un montant de 2.114.95 € HT soit 2.637.94 € TTC.
- autorisent Monsieur le Maire à signer l'acte de servitude devant intervenir avec M. GOSSE Hervé - propriétaire du terrain dans lequel les travaux d'évacuation des eaux pluviales seront réalisés. Tous les frais afférents à cet acte seront supportés par la commune

Participation frais de fonctionnement classe ULIS de Montville

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un enfant de la commune est scolarisé depuis septembre 2020 en classe ULIS à MONTVILLE et que ladite commune réclame une somme de 306.00 € pour l'année scolaire 2020/2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide de verser une participation de 306.00 € à Montville pour l'élève scolarisé en classe ULIS,
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention pour la participation financière aux frais de fonctionnement de la classe ULIS de Montville.

Rénovation de la Salle du Conseil Municipal

Monsieur le Maire communique aux membres du Conseil Municipal le montant des différents devis pour les travaux de rénovation de la Salle du Conseil Municipal.

Le coût total des travaux (réfection du plafond et de l'électricité – peinture – stores – acquisition d'un écran et d'un vidéo projecteur) s'élève à la somme de 7.248.32 € HT et 8.687.18 € TTC.

Les membres du Conseil Municipal par 1 voix contre et 13 voix « Pour » décident les travaux de rénovation de la Salle du Conseil Municipal.

Feu d'artifice de l'Etablissement Public Départemental - Subvention

Après discussion, les membres du Conseil Municipal décident d'attribuer une subvention d'un montant de 800.00 € à l'Etablissement Public Départemental, pour participation au feu d'artifice.

Informations et questions diverses

* Monsieur le Maire présente différents devis :

Travaux	Entreprise	Montant H.T.	Montant T.T.C.
Mairie – éclairage bureau	SARL M.C.E. FRERES	446.00 €	535.20 €
Ateliers communaux Remplacement serrure	Ch. DUMOULIN	491.00 €	589.20 €
Eglise - sacristie Remplacement porte ext.	N. CONTREMOULINS	3.020.00 €	3.624.00 €
Salle d'animation - serrures	N. CONTREMOULINS	178.00 €	213.60 €
Panneaux signalisation	HICON FRANCE	455.75 €	546.90 €

Les membres du Conseil Municipal acceptent les devis proposés.

- * Dans la mesure où l'effectif des enfants scolarisés au sein du RPI reste stable, nous conserverons nos 5 classes en septembre prochain.
- * Suite à notre demande, un radar pédagogique a été installé par le Département rue de la République
- * Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il a renégocié les divers contrats d'assurance de la commune.
- * Maison de Madame MALAS – dossier en cours

Séance levée à 20 heures 14.